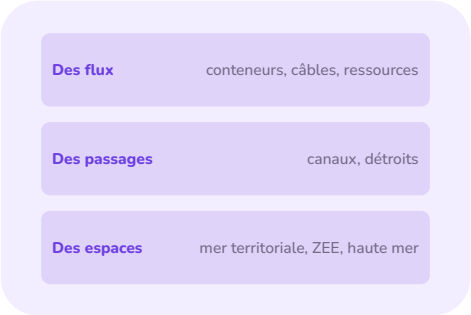
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE · TERMINALE STMG

Mers et océans, au cœur de la mondialisation

6 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 La maritimisation

- Environ 80 à 90 % du commerce mondial en volume passe par la mer.
- Ressources halieutiques, énergétiques, minérales et biochimiques, exploitées dans des zones précises.

2 Conteneurs, routes et ports

- Conteneurisation depuis 1956 : coûts en baisse, navires géants de plus de 24 000 EVP.
- Route principale est-ouest ; façade d'Asie orientale dominante (Shanghai, Singapour), puis Europe du Nord (Rotterdam).

3 Canaux et détroits

- Suez (1869) et Panama (1914) ; détroits d'Ormuz, Bab el-Mandeb, Malacca.
- Points vulnérables : Ever Given à Suez en 2021, sécheresse à Panama en 2023, attaques en mer Rouge depuis fin 2023.

4 Droit de la mer

- Convention de Montego Bay (1982) : mer territoriale 12 milles, ZEE 200 milles, haute mer libre.
- La Zone, fonds marins internationaux, est patrimoine commun de l'humanité ; traité sur la haute mer adopté en 2023.
- France : deuxième ZEE du monde, environ 10 millions de km^2.

5 Sujet d'étude : les câbles sous-marins

- Plus de 95 % des communications intercontinentales.
- Acteurs : opérateurs, poseurs (Alcatel Submarine Networks), géants du numérique, États ; menaces : accidents, sabotage, espionnage.

6 Sujet d'étude : le détroit de Malacca

- Entre péninsule malaise et Sumatra, avec Singapour ; flux vers l'Asie orientale.
- Piraterie réduite par des patrouilles communes depuis 2004 ; dilemme de Malacca pour la Chine.

Pièges à éviter

- Dire que la haute mer est le patrimoine commun de l'humanité : c'est la Zone.
- Confondre détroit (naturel) et canal (creusé).
- Croire que la ZEE donne la souveraineté : elle donne des droits sur les ressources.
- Attribuer la sentence de 2016 au Tribunal international du droit de la mer : c'est un tribunal arbitral.
- Penser qu'Internet passe surtout par les satellites.